



ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE HOSPITALIER
DE SAINT JEAN DE JERUSALEM DE RHODES ET DE MALTE

**Réunion de haut niveau sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies
pour la lutte contre la traite des personnes**

New York, 2 octobre 2017

Déclaration de l'Ordre Souverain de Malte

Professeur Michel Veuthey

Ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte
pour suivre et combattre la traite de personnes

Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Ordre Souverain de Malte voudrait vous remercier pour cette occasion de s'exprimer à cette réunion de haut niveau sur une question d'importance majeure.

La vocation de l'Ordre de Malte, ordre religieux catholique et entité souveraine en droit international public, a été, depuis sa fondation il y a 900 ans, de venir en aide aux personnes vulnérables.

L'Ordre de Malte soutient aujourd'hui plus de deux mille projets d'aide médicale, sociale et humanitaire dans plus de 120 pays, sans distinction de religion, d'ethnicité ou de nationalité. Nous réaffirmons l'engagement de l'Ordre de Malte de **contribuer à réduire la vulnérabilité des migrants et des réfugiés et de les protéger**, particulièrement les victimes de la traite de personnes.

L'Ordre de Malte va renforcer ses efforts en utilisant son réseau diplomatique, tant sur le plan multilatéral que sur le plan bilatéral, à travers ses Ambassadeurs dans 106 pays. En outre, l'Ordre de Malte va accroître les services sociaux et les actions humanitaires de ses Associations nationales et de son organisation humanitaire mondiale « Malteser International ».

L'Ordre de Malte va continuer à se mettre à l'écoute d'autres acteurs et d'apprendre de leurs meilleures pratiques. Nous sommes ouverts à coopérer avec des Gouvernements et avec la société civile, y compris avec des organisations confessionnelles, pour contribuer à mieux protéger et réhabiliter les victimes de l'esclavage contemporain.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure avec ces trois questions :

- premièrement, comment pourrions-nous **mieux utiliser des valeurs religieuses de solidarité et de respect de la vie humaine** pour renforcer les instruments juridiques de droit national et de droit international - Droits de l'Homme, droit du travail, droits des réfugiés, droit international humanitaire applicable dans les conflits armés - pour mettre un terme à la traite de personnes ?
- deuxièmement, comment pourrions-nous **mieux mettre en évidence et partager la contribution d'organisations confessionnelles** qui protègent et assistent les victimes de la traite de personnes humaines sur le plan national et international ?
- troisièmement, comment allons-nous, l'an prochain, utiliser le **70e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme** pour mettre en évidence le sort tragique des victimes de la traite d'êtres humains et l'impératif et urgent besoin pour les Etats et pour la société civile de les assister et de les protéger, conformément au Plan d'Action mondial des Nations Unies contre la traite de personnes ?